

Développement durable

Défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement – Commission Brundtland, 1987), le développement durable a émergé comme le principe directeur à long terme du développement mondial. Composé de trois piliers, le développement durable vise à atteindre de manière équilibrée à la fois un développement économique, un développement social et la protection de l'environnement.

En 1992, la communauté internationale s'est réunie à Rio de Janeiro, au Brésil, pour discuter des moyens de concrétiser dans la pratique le développement durable. Lors de ce Sommet « planète Terre », les dirigeants mondiaux ont adopté l'Action 21, vaste programme d'action pour atteindre un développement durable au niveau national, régional et international au XXI^{ème} siècle. Ce Sommet a été suivi en 2002 par le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, durant lequel un Plan de mise en œuvre a été adopté. Ce Plan de mise en œuvre, créé à partir des progrès réalisés et des leçons apprises depuis le Sommet planète Terre PDF , proposait d'adopter des approches plus ciblées avec des mesures concrètes et quantifiables, assorties de délais et d'objectifs précis.

En 2012, vingt ans après le Sommet historique « planète Terre », les dirigeants mondiaux se réuniront à nouveau à Rio de Janeiro avec pour objectifs :

1. Renouveler un engagement politique fort pour le développement durable;
2. Évaluer les progrès de la mise en œuvre et atteindre les objectifs déjà définis;
3. Définir de nouveaux défis.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ou Sommet Planète Terre Rio +20, se concentrera sur deux thèmes :

1. L'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté;
2. Un cadre institutionnel pour le développement durable.

Le Bureau du Président de l'Assemblée générale continuera à rechercher tous les moyens possibles pour soutenir les efforts intergouvernementaux en cours sur le développement durable, y compris le processus de préparation du Sommet planète Terre Rio +20 et la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

Documents de reference

- Mise en oeuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable [A/RES/64/236]
- Progrès réalisés et lacunes restant à combler au niveau de la mise en oeuvre des textes issus des grands sommets relatifs au développement durable, et analyse des thèmes de la Conférence [A/CONF.216/PC/2]
- Rapport du Sommet mondial pour le développement durable Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002 [A/CONF.199/20]
- Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 [A/RES/S-19/2]
- Action 21

Liens

- Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) EN
- Sommet mondial sur le développement durable, 2002
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale, « Sommet planète Terre + 5 », 1997
- La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Sommet « planète Terre », 1992